

DEPARTEMENT  
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BOULOGNE SUR MER

**COMMUNE DE COLEMBERT**

62142

CANTON DE  
DESVRES

*Le 20 avril 2018*

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : [communedecolembert@wanadoo.fr](mailto:communedecolembert@wanadoo.fr)

site internet : [www.colembert.fr](http://www.colembert.fr)

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

### **Horaires et Permanences de la Mairie durant les vacances de printemps**

Ouvert au public :

- le mardi : de 14h00 à 17h00
- le mercredi : de 9h00 à 12h00
- le vendredi : de 16h00 à 19h00

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit tous les vendredis de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous.

### **Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale**

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

*du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30*

Contact téléphonique: 03 21 30 19 18

### **Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque**

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 16h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

### **Commémoration de l'Armistice de la Guerre 39-45**

La Municipalité et la section UNCAFN Intercommunale vous invitent à participer à la cérémonie de dépôt de gerbe qui aura lieu

**le mardi 8 mai à 11 heures 30**

Au Monument aux Morts.

*A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle des associations.*

## **Information centre de loisirs 2018**

Nous remercions les 41 familles (93 enfants concernés), qui ont répondu à l'enquête concernant le centre de loisirs de la commune.

Le centre de loisirs se prépare dès le mois de janvier, par le recrutement de l'équipe d'encadrement, et dès le mois de mars par le vote du budget communal.

Si des changements sont envisagés suite à vos réponses dans l'enquête ; **ils ne pourront avoir lieu avant les grandes vacances 2019.**

Nous nous emploierons dès janvier 2019, à adapter, en fonction de vos demandes et de nos possibilités, le service d'accueil de loisirs sans hébergement de la commune.

En conséquence, pour 2018, l'accueil de loisirs sans hébergement se déroulera :

**Du lundi 30 juillet au vendredi 24 août 2018**

**Le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h30 et le vendredi de 9h à 17h.**

*Les inscriptions seront reçues courant juin.*

## **Recensement**

Le recensement est nécessaire et obligatoire.

Tous les garçons et les filles sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera remise; elle est indispensable pour passer les examens, les concours ou le permis de conduire.

Les jeunes concernés sont priés de se présenter au secrétariat de Mairie munis de leur livret de famille.

## **Remise des prix aux enfants de Colembert**

Lors de l'entrée en 6<sup>ème</sup>, chaque enfant reçoit un prix offert par la Municipalité.

Afin de nous permettre de remettre ce prix en fin de primaire à tous les enfants de Colembert, nous demandons aux enfants concernés ne fréquentant pas l'école du village de se faire connaître en Mairie **avant le 7 mai 2018.**

## **Respect du Code de la Route**

Il est rappelé aux automobilistes fréquentant les rues de la commune qu'il est indispensable **de respecter le code de la route et notamment les limitations de vitesse et les règles de stationnement** afin d'assurer la sécurité de tous: riverains, piétons, cyclistes et automobilistes.

## **Inscription école rentrée de septembre**

Vous trouverez, ci-joint, une information concernant les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre.

**Nous vous rappelons que la première démarche d'inscription doit être faite en mairie.**

La commune propose plusieurs services périscolaires aux familles des enfants fréquentant l'école : garderie, cantine, ramassage scolaire. Si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) bénéficie(nt) de l'un ou l'autre de ces services, **il est aussi indispensable de le signaler au secrétariat de mairie.**

## **Boîtes d'échanges de livres**

Deux boîtes ont été déposées sur le mur près de l'agence postale communale sur la place. Ces deux boîtes sont destinées à recevoir vos livres que vous avez lus et appréciés et que vous souhaitez donner à d'autres lecteurs. Il s'agit de faire des échanges : lorsque vous déposez un livre, vous pouvez en prendre un autre.

Une boîte est destinée aux livres pour enfants, une boîte est destinée aux livres pour adultes.

**Attention : les livres de la bibliothèque ne peuvent en aucun cas y être déposés**

## **Elimination des déchets verts**

Une benne destinée exclusivement à la collecte des déchets verts (pelouses, branches) est mise à notre disposition par la Communauté de Communes. **Elle est exclusivement destinée à l'usage des particuliers.**

Elle est située à l'intersection de la rue Profonde et de la rue de la Linoterie, à côté du pont de la 2X2 voies.

Les déchets verts doivent être déposés **dans** la benne.

**Pour assurer le maintien du service, nous vous demandons de respecter les consignes et les lieux.**

*Nous vous rappelons que la combustion des déchets est interdite.*

## **Agenda des fêtes et cérémonies de la commune année 2018**

Mardi 8 mai : commémoration de l'armistice de la guerre 39/45 avec l'UNCAFN

Samedi 12 mai : repas dansant par l'association CLEA

Samedi 2 et dimanche 3 juin : fête des voisins

Dimanche 24 juin : fête de l'école

Samedi 30 juin : fête de la danse organisée par l'association CLEA

Samedi 14 juillet : marche organisée par la commune, accueil des nouveaux arrivants

Samedi 21 et dimanche 22 juillet : brocante par l'association «le paradis pour tous»

Dimanche 12 et mercredi 15 août : tournoi de football organisé par l'AS Colembert

Vendredi 24 août : fête de clôture du centre de loisirs

Dimanche 26 août : forestopale

Samedi 15 et Dimanche 16 septembre : journées du Patrimoine

Samedi 6 et Dimanche 7 octobre : ducasse

Samedi 13 octobre : concours de cartes par l'association «le paradis pour tous»

Samedi 20 octobre : repas dansant organisé par le Peps

Dimanche 4 novembre : repas de l'UNCAFN

Vendredi 9 novembre : spectacle musical « Théophile le poilu » avec les enfants de l'école

Dimanche 11 novembre : commémoration de l'armistice de la guerre 14/18 avec l'UNCAFN

Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 décembre : Bourse aux jouets, marché de Noël par l'association CLEA

Samedi 8 et dimanche 9 décembre : téléthon

Vendredi 22 décembre : arbre de Noël de l'école